

**Un article de dictionnaire** contient différentes informations sur un mot :

**correspondance** n.f. 1. Relation entre deux choses. *Il y a une correspondance entre la taille et le poids d'une personne.* 2. *Une navette assure la correspondance entre les deux aéroports, elle en assure la liaison.* 3. Echange de lettres. *Flora est en correspondance avec Anne, elles s'écrivent.* 4. Lettres. *Il reçoit une abondante correspondance.* → courrier.

**Pour chaque mot, le dictionnaire fournit :**

- la nature, sa classe grammaticale sous forme d'une abréviation (n., adj., v., ...)
- le genre d'un nom (masculin ou féminin)
- les différents sens, à l'aide de définition (écriture droite) et d'exemples (écriture penchée)

Il peut également préciser :

- l'origine des mots
- les synonymes, les antonymes, les homonymes
- des mots de la même famille que le mot
- le féminin d'un nom au masculin ex : instituteur, trice / indulgent, ente / entraîneur, euse

Dans le dictionnaire, nous apprenons **la nature**, **le genre** et **le sens** d'un mot.  
ex : « continent » **n. m. grande étendue de terre comprise entre deux océans.**

Il faut bien connaître les abréviations utilisées dans les articles de dictionnaire :